Service social



Crime et traitement, Introduction critique à la criminologie, par Jacques Laplante, Boréal Express, Montréal, 1985, 235 pages.

Germain Trottier

Volume 35, numéro 1-2, 1986

Recherche - Action - Évaluation

URI : https://id.erudit.org/iderudit/706309ar DOI : https://doi.org/10.7202/706309ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Trottier, G. (1986). Compte rendu de [Crime et traitement, Introduction critique à la criminologie, par Jacques Laplante, Boréal Express, Montréal, 1985, 235 pages.] Service social, 35(1-2), 274–274. https://doi.org/10.7202/706309ar

Tous droits réservés © Service social, 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



274 SERVICE SOCIAL

Crime et traitement, Introduction critique à la criminologie, par Jacques LAPLANTE, Boréal Express, Montréal, 1985, 235 pages.

Comme le souligne à juste titre l'auteur de cet ouvrage : « traditionnellement, la criminologie a toujours eu tendance à envisager le crime comme une déviance par rapport à des normes sociales acceptées comme plus ou moins naturelles et allant de soi ». De ce fait, les théoriciens et chercheurs de cette discipline ont abondamment recouru aux classifications et aux typologies pour comprendre et expliquer les conduites délinquantes et leurs auteurs pour ensuite intervenir. La vaste étendue de la littérature traduit bien ce mouvement de quelques décennies en criminologie, et on pourrait même dire qu'elle est devenue une pratique non seulement abusive mais néfaste au développement des connaissances dans ce domaine.

Parmi les idées importantes soutenues, Laplante prétend que les catégories de criminels et de crimes n'ont pas toujours existé comme entités et qu'elles sont plutôt des inventions de sociétés qui permettent à des individus et à des groupes qui dominent de s'imposer aux autres; ils peuvent ainsi considérer ceux-ci de par une position de supériorité; notamment comme des « dangereux ». Comme il nous est rappelé fort justement « ce n'est pas par hasard si dans les sociétés occidentales actuelles, des actes illégaux généralement associés aux groupes patronaux (fraudes fiscales, violation des lois antitrust, etc.) font rarement l'objet de sanctions pénales. »

Le volume est divisé en trois parties sensiblement égales quantitativement. La première traite de la genèse du système pénal par un survol historique des diverses écoles de pensée pénale et des conflits sociaux qu'elles se proposaient de résoudre. Ce retour à l'histoire est simple mais intéressant et bien réussi. La deuxième aborde des aspects de traitement liés à des conceptions du criminel comme étant un malade. Un ensemble de thérapies variées y sont présentées mais peu développées, ce qui déçoit eu égard au titre de l'ouvrage. Dans la troisième partie, le criminel est présenté comme cas social, ce qui ramène le lecteur à une vision criminologique plus récente. Des explications plus sociétales sont fournies et l'ouverture à la dimension plus critique de la criminologie prend davantage son sens quand sont énoncés les dilemmes posés par ces nouvelles explications.

Somme toute, un ouvrage qui n'est pas exhaustif et qui ne prétend pas l'être selon même ce qu'en dit l'auteur. Ne cherchant pas à tout expliquer et encore moins dans le détail, ce livre vise à saisir un ensemble de connaissances criminologiques de base dans une perspective critique. C'est une grande qualité qui mérite d'être prise en compte pour les intéressé(e)s de lectures criminologiques moins traditionnelles.

Germain TROTTIER

École de service social, Université Laval.